

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 35 — — soir, Express.
 6 — 56 — — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Times* se prononce de nouveau et avec une chaleur croissante en faveur de la politique d'abstention et d'isolement. C'est son affaire : mais il vient nous répéter encore que la Sainte-Alliance est reconstituée, comme dans les beaux temps de la guerre d'Espagne. C'est là une fable. Nous l'avons dit et nous le maintenons.

En dehors de ce qui se passe dans ce petit coin du monde, qu'on appelle le Sleswig, ou de ce qui s'y rattache, il y a peu d'incidents à signaler. La mission de l'archiduc Albrecht à Munich n'a pas obtenu le succès que la cour de Vienne s'en était promis.

La modification récente du ministère grec est, un appauvrissement et non un accroissement de force, d'autorité ou d'honneur, pour ce cabinet Bulgare, depuis tant de mois moribond. (Le Pays.)

On annonce que par suite d'instructions spéciales, les journaux russes doivent se montrer excessivement modérés au sujet de la question dano-allemande et vis-à-vis de la Prusse. On dit que ces instructions sont dues à l'initiative même de l'empereur.

On mande de Posen, le 5 mars :

Malgré la surveillance rigoureuse exercée par les autorités militaires prussiennes, des bandes nombreuses sont sorties du duché de Posen pour aller renforcer l'insurrection polonaise; elles passent par les forêts de Miloslaw et se rassemblent près de la petite ville de

Rodry. Au commencement du mois, il y avait près de 3,000 insurgés qui ont forcé la garnison russe de Rodry à se retirer. Ils ont attaqué ensuite la petite ville de Zagorowo, dont ils ont également chassé la garnison russe, et se sont emparés de la caisse du gouvernement, après avoir arrêté le maire.

Les garnisons russes de plusieurs villes se sont réunies pour anéantir cette bande, mais elles n'y ont pas réussi.

BULLETIN DE LA GUERRE.

Les Autrichiens ont pris, depuis quelques jours; une part très-active à l'invasion du Jutland. Des dépêches allemandes qui nous arrivent du théâtre de la guerre et les dépêches de Copenhague prouvent que, malgré la résistance des Danois, les troupes autrichiennes sont arrivées à une faible distance de Fredericia.

Une dépêche de Berlin, 8 mars, annonce l'envoi d'un matériel considérable d'artillerie. Une partie de ce matériel (50 mortiers de 25 pouces et 3,000 bombes de 65 livres) passait hier au soir à Hambourg. La Prusse a en ce moment 60,000 hommes au-delà de l'Eider. En y ajoutant les 25,000 Autrichiens qui sont dans le Sleswig et les 12,000 hommes de troupes fédérales dans le Holstein, on trouvera un total de 90,000 hommes employés par l'Allemagne contre le Danemark.

Les Danois défendent leur territoire pied à pied, mais le nombre les écrase. L'infériorité numérique seule explique la série de revers qu'ils ont éprouvés.

Mardi, à six heures du matin, deux briga-

des autrichiennes traversaient la rivière de Kolding (non le district, comme le télégraphe l'annonce). A environ 2 kilomètres au sud de la Veile (petite rivière que le télégraphe prend pour une ville), les Autrichiens rencontraient la cavalerie danoise. Un premier combat s'engage, le comte Uxkull, chef de l'état-major, reçoit une légère blessure; le comte Czernin, lieutenant-colonel des dragons, est grièvement blessé et tombe aux mains de l'ennemi. Les dragons danois se retirent devant les dragons autrichiens de Windischgrätz, qui les poursuivent jusqu'au bord de la Veile.

Deux régiments de cavalerie danoise, trois régiments d'infanterie et trois batteries d'artillerie avaient pris position sur la rive nord de la rivière et se tenaient prêts à en disputer le passage.

Les deux brigades autrichiennes devaient former un effectif d'environ 12,000 hommes. Les régiments danois n'étaient pas au complet et leur chiffre total ne pouvait excéder 4,000 soldats.

Après avoir soutenu un combat sanglant et infligé à l'ennemi des pertes que les Autrichiens n'ont pas avouées, les Danois se sont repliés sur Storsens. Les Autrichiens ont établi leur quartier-général dans un village qui porte le nom de la Veile, et qui est situé à quelque distance du champ de bataille.

Cette affaire est le principal épisode du mouvement général. L'invasion du Jutland a commencé le 8 mars avec un ensemble qui atteste de la part des alliés un plan arrêté d'avance et exécuté résolument. Les Prussiens ont cerné Fredericia; les villages Eritso (au sud) et Bredstrup, au nord-ouest de la place, sont en

leur pouvoir. Le gouvernement de Copenhague annonce officiellement la défaite de l'avant-garde danoise.

Le siège de Düppel continue. Les Prussiens mettent en batterie leurs pièces rayées de 24 dont les projectiles pleins pèsent 30 kilogrammes. Ils espèrent que les fortifications ne pourront résister à cette formidable artillerie. (Le Pays.)

On lit dans une correspondance spéciale du *Phare de la Loire* :

Paris, 8 mars. — Je ne lis pas un compte-rendu de séance à la Chambre des lords ou à la Chambre des communes, sans admirer l'art merveilleux avec lequel les ministres anglais savent parler pour ne rien dire. Sur le continent, quand une interpellation embarrasse un ministre, il refuse tout bonnement de répondre, en invoquant la raison d'Etat ou toute autre aussi mauvaise; de l'autre côté de la Manche, les choses ne se passent pas ainsi. Il est rare que lord Palmerston et lord Russell opposent une fin de non recevoir à ceux qui les interrogent; avec la meilleure grâce du monde ils écoutent toutes les questions qui leur sont faites, on prend jour pour la discussion, la Chambre arrive au grand complet, les tribunes regorgent de spectateurs, le silence se fait et lord Palmerston déclare gravement qu'il ne sait rien, qu'il n'a rien appris, qu'il ne pense rien et ne peut rien dire ni prédire.

Après quoi, la Chambre satisfaite se sépare et la comédie recommence le lendemain, le surlendemain ou huit jours après; cela dépend du temps qu'il fait et des questions qui s'agissent.

FEUILLETON. 10

LE BOUCLIER DE LA Foudre

NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite et fin.)

Le mot est-il authentique? L'essentiel pour le colonel était de flatter et de caresser ses hôtes, qu'il finit par entraîner à une table de jeu où il les dévalisa.

Lehn et Tordenskjold ne se doutèrent point d'abord du tour d'escroquerie dont ils étaient dupes; mais le bon Hartz Kold, étant allé aux renseignements, sut qu'on ne parlait de rien moins que de chasser de Hambourg, comme un vil filou, le prétendu colonel Stahl, dont une biographie très-peu honorable avait cours par la ville.

Ce fut à Hanovre que Tordenskjold apprit enfin toute la vérité, non sans une violente colère :

— Tu savais tout cela et tu ne m'as rien dit !

— Je craignais que M. l'amiral ne se fit quelque méchante affaire...

— Tu craignais... tu craignais... Je te dispense de

tes craintes, trembleur éternel. J'aurais châtié ce drôle plus rudement encore qu'à Drontheim.

— Voilà justement ce que j'ai cru devoir éviter, trop heureux de voir qu'en fin de comptes vous n'y perdiez que votre bourse.

— Ce qui nous cloue ici pour quinze jours au moins!... jusqu'à ce qu'on m'ait envoyé de Copenhague les fonds nécessaires pour achever mon voyage... Mais, encore une fois, pourquoi ne m'avoir rien dit à Hambourg?

— J'ai déjà eu l'honneur de répondre à M. l'amiral. Au fond, j'étais enchanté, moi!... Le serpent s'est contenté de vos finances. Plaie d'argent n'est pas mortelle.

Tordenskjold trépignait, mais le brave Kold avait le privilège de franc parler, et, certes, nul mieux que lui ne méritait d'en jouir.

Cependant le colonel Stahl, instruit des bruits qui couraient à Hambourg et voulant éviter un fâcheux éclat, guidé par une vieille rancune de famille et par une basse jalousie, ou peut-être encore attiré sur les traces de Tordenskjold par le dessein de le voler de nouveau, arriva peu de jours après dans la ville de Hanovre, où il avait les meilleures relations. Il ne tarda pas à s'y rencontrer, chez le général Belau,

avec le jeune amiral danois et son ami Lehn.

Impudent comme les gens de sa sorte, il ose s'avancer la main ouverte. Tordenskjold recule indigné; puis, prenant la parole, il raconte d'une voix vibrante l'histoire d'un certain chevalier d'industrie, se parant d'un titre doublement usurpé, car c'était un titre militaire dont son souverain l'avait privé comme indigne, et attirant chez lui, au moyen d'un ridicule serpent à sept têtes, les gens assez niais pour se faire dérober ensuite tout leur argent au moyen de dés pipés, de cartes-biseautées et de sautes de coupes.

En parlant ainsi avec une véhémence extrême, Tordenskjold regardait fixement le colonel Stahl, qui fut bien forcé de répliquer :

— Monsieur l'amiral, dit-il, j'ai l'honneur de professer pour vous la plus profonde estime et l'admiration la plus sincère; mais vous n'ignorez pas que je possède une hydre de l'Ukraine, à sept têtes comme le serpent dont vous parlez. A Hambourg, j'ai eu le plaisir de vous la faire voir; nous avons joué ensemble et, à mon grand regret, vous avez perdu. Je vous prie donc de déclarer ici que vos propos actuels n'ont aucun rapport avec ma personne.

— Je déclare tout au contraire que vous, ci-de-

vant colonel Stahl, cassé comme déshonorant l'épaulette, vous êtes le digne fils de l'espion de Drontheim, Palm Stahl, et un escroc que je chasse de ma présence comme vous alliez être chassé de la ville de Hambourg...

A ces mots, l'amiral lève la canne sur l'aventurier, qui met l'épée à la main. La colère de Tordenskjold redouble, il brise l'épée, se précipite sur Stahl, le terrasse et le jette hors de la maison par-dessus le mur de la cour.

Dès le lendemain, deux témoins se présentent, demandant réparation au nom de l'honorable colonel Stahl.

— Je ne connais pas d'honorable colonel Stahl, répond Tordenskjold; j'ai jeté à croix ou pile par-dessus la muraille un filou qui se parait du titre usurpé de colonel, et je ne croiserai jamais le fer avec un tel drôle...

— Monsieur l'amiral, répliquèrent les témoins, vous ajoutez de nouvelles insultes à vos inqualifiables violences. L'opinion publique fera justice de votre refus.

— Partons d'ici, monsieur l'amiral, disait Kold au désespoir d'être la cause innocente de la querelle.

Quand la question est grave, elle est soulevée deux fois par semaine, pour le moins. C'est le cas des affaires danoises; depuis l'ouverture de la session, le cabinet a bien été interpellé à ce propos une douzaine de fois; je défie le plus habile de prouver que les ministres de sa gracieuse majesté nous ont appris quelque chose; ils ont toujours été en retard sur la télégraphie privée, quant aux nouvelles, et s'ils ont exprimé une opinion, je serais bien aise qu'on me la fit connaître. Hier encore nous avons eu une nouvelle représentation de ce spectacle, qui n'était pas demandé.

Lord Palmerston a bien voulu reconnaître que les deux grandes puissances sont dans leur tort depuis qu'elles ont franchi l'Eider, mais il s'est bien gardé de parler du Jutland.

Quand on songe qu'un peu plus de franchise et d'énergie aurait facilement prévenu les graves complications qui se sont produites depuis le commencement de l'insurrection de Pologne, on ne peut se défendre d'un certain sentiment d'amertume contre les hommes d'Etat de l'Angleterre.

Et pourtant le moment serait peut-être mal choisi pour les attaquer, car si j'en crois les renseignements qui me viennent de sources autorisées, l'heure n'est pas éloignée où l'alliance franco-anglaise se reconstituera pour tenir tête aux trois cours du Nord.

Le *Constitutionnel* ne veut pas qu'on parle devant lui de la Sainte-Alliance. Elle est morte, dit-il; cela est vrai, mais qui donc s'inquiète de celle qui est morte, après avoir signé les traités de Vienne? Ce n'est pas d'elle qu'il s'agit, c'est de l'alliance récente des trois cours du Nord. Qu'il appelle cela une coalition ou simplement une entente, peu importe, le mot ne fait rien à la chose et la chose existe incontestablement; le *Constitutionnel* lui-même n'ose pas le nier. Mais en voilà assez sur ce chapitre, passons à autre chose.

L'archiduc et l'archiduchesse Maximilien reçoivent ici un accueil très-empressé. Dimanche, après le dîner de gala, ils ont vu jouer le *Bourgeois*, aux Tuileries, par les artistes de la Comédie-Française; hier, il y a encore eu un concert aux Tuileries en leur honneur; ils dînent ce soir à l'ambassade d'Autriche et vont demain à l'Opéra où l'on joue le nouveau ballet de la *Maschera*.

L'archiduchesse est allée visiter ce matin le musée du Louvre.

L'archiduc a exprimé le désir de voir le maréchal Forey, qui s'est hâté de quitter Lille pour venir conférer avec le futur souverain du Mexique.

On dit que l'archiduc tient l'amiral Jurien de la Gravière en grande estime et serait très-désireux de l'emmener dans son nouvel empire. On m'assure aussi qu'avant de quitter Bruxelles, le frère de l'empereur François-Joseph a eu une longue entrevue avec le représentant du président Davis, M. Slidell. Rien

n'a transpiré encore sur le résultat de cet entretien.

Le prince Napoléon a donné un grand dîner en l'honneur de George Sand et à l'occasion du succès qu'elle vient de remporter avec le *Marquis de Villemer*. Le soir de la 1^{re} représentation, la princesse Mathilde était déjà allée féliciter George Sand dans les coulisses.

M. de Morny a donné la semaine dernière une soirée dansante. On me rapporte que plusieurs messieurs sont venus à ce bal en culotte courte, bas de soie et petits souliers de satin, tandis que quelques dames avaient remplacé le soulier par des bottines montantes.

On doit vendre, le 12, à l'hôtel Drouot, des manuscrits de la duchesse de Berry.

Il est question d'élever à Nevers une école céramique destinée à enseigner aux jeunes ouvriers, avec les traditions du passé, le modelage, le dessin et la peinture spéciale à leur profession. Vous savez que Nevers a été le foyer de l'industrie céramique en France. C'est un italien nommé Conrade qui, vers le commencement du XVII^e siècle, importa à Nevers l'art de fabriquer de la faïence. Son fils fut nommé par Louis XIII « gentilhomme et faïencier de la maison du roi. » Plus tard, Rouen fit concurrence à Nevers. Vers le milieu du siècle dernier, l'avènement de la porcelaine et le monopole de peinture et d'ornement, qui fut réservé à la manufacture de Sèvres, portèrent un coup mortel à l'industrie céramique. Cette industrie tend à prendre aujourd'hui un nouvel essor; la dernière exposition de Londres et l'exposition des faïences de Nevers en 1863, l'ont assez clairement démontré. Nevers possède cinq manufactures de faïence. La création de l'école céramique de Nevers serait un premier pas fait dans la voie de décentralisation artistique. Il ne s'agit pas, comme le fait maladroitement observer une brochure nivernoise, de ressusciter nos anciennes provinces, mais d'enrichir d'autres villes que Paris par la production des œuvres artistiques. Dieppe a les ivoires, Limoges les émaux, Bauvais les tapisseries, Nevers et Rouen la faïence; pourquoi pas la céramique?

Le bruit court qu'après de longues négociations avec le prince Czartoriski, le général Miroslawski a donné sa démission d'organisateur général des forces polonaises, en déclarant cependant qu'il continuerait, mais comme simple particulier, à travailler pour le triomphe de la cause nationale.

Le général Klapka vient d'arriver à Paris.

Une lettre de Monaco m'annonce qu'on a pu prendre des bains dans cet éden dès le 29 février. C'est justement le jour où nous prenions nos paletots les plus chauds, nos gants fourrés et nos cache-nez.

Le *Moniteur* explique aujourd'hui et réduit à sa véritable valeur l'incident des rixes qui ont

eu lieu le 2 et le 3 mars à Rome entre les soldats français et les dragons pontificaux.

Le *Moniteur* dit à cet égard avec raison :

« Ce regrettable incident, à la suite duquel on a compté une douzaine de blessés, paraît avoir pour unique cause une de ces querelles malheureusement fréquentes dans les villes de garnison mixte; il n'a d'ailleurs aucune gravité, quoique les passions politiques se soient empressées d'essayer de lui en donner.

Les mesures prises d'un commun accord par le général de Montebello et par le ministre des armes permettent d'espérer que ces faits ne se renouvelleront plus. »

Ces conflits accidentels n'ont aucune portée, aucune signification politique. On n'en doutera pas, évidemment, si l'on se souvient qu'ils se sont produits plus d'une fois dans des villes dont la garnison est seulement formée de régiments différents, et qu'il suffit des causes les plus futiles pour les provoquer.

Nous lisons dans une correspondance de l'*Union de l'Ouest*, les détails suivants sur cette même rixe :

L'avant-veille de cette rencontre, une rixe sanglante avait eu lieu, dans les environs du Colysée, entre un soldat du 25^e et un chasseur pontifical; la veille elle s'était renouvelée entre un autre chasseur et un soldat du 85^e, qui avait même été grièvement blessé par son adversaire. Ses camarades du 85^e, vivement irrités, voulurent le venger, ils se répandirent au nombre de plus de cent dans la vallée qui sépare l'Aventin du Palatin et insultèrent une patrouille de dix-sept chasseurs pontificaux qui passaient par là. Des injures on en vint bientôt aux voies de fait, et l'on fit de part et d'autre usage de la baïonnette. La patrouille, après avoir eu quatre blessés, battait en retraite vers le poste de la *Consolazione* au pied de la roche Tarpéienne, lorsque d'autres chasseurs vinrent à son secours pendant que les soldats du 85^e réunis au Capitole accouraient pour se joindre à leurs camarades. La mêlée devint alors générale. Les chasseurs voyant que leurs adversaires étaient supérieurs en nombre se retirèrent dans la caserne, que les Français voulurent emporter d'assaut. Heureusement des officiers arrivés à temps les empêchèrent d'exécuter ce dessein. Il est impossible de savoir au juste le nombre des blessés dans cet autre conflit; celui des soldats du Pape serait de quinze, celui des Français de vingt et quelques. Il n'y a pas de morts.

On croyait être à la fin de semblables scènes, lorsque, dans la soirée d'avant-hier, un hussard français a injurié un dragon pontifical qui a tiré son sabre et a blessé le provocateur. Des dragons et des hussards qui se trouvaient tout près de là, accourant au secours de leurs camarades, en sont venus aux mains. On s'est battu d'abord sur la place Barberini, puis devant la fontaine de Trevi; deux hussards ont

été grièvement blessés, et quatre ou cinq dragons ont reçu de rudes balafres.

L'irritation des deux armées devenant de plus en plus vive, le gouvernement pontifical a fait partir en toute hâte les chasseurs pour Anagni et les dragons sont aussi au moment de quitter Rome.

Il serait assurément fort injuste d'attribuer à un mauvais vouloir quelconque des officiers français l'animosité qui se manifeste entre les soldats de l'une ou de l'autre armée. On sait d'ailleurs que, dans les villes de garnison, des faits de ce genre ne sont pas rares. Mais à Rome, ils ont une gravité particulière, parce que les ennemis du Saint-Siège ne manquent pas d'attiser le feu et n'épargnent rien pour rendre une réconciliation impossible. Or, il faut bien reconnaître que si cet état de chose devait se prolonger, si les soldats français et les soldats pontificaux ne pouvaient plus s'aborder sans en venir aux mains, il en résulterait pour le gouvernement pontifical des embarras considérables.

Pour les articles non signés : P. GONER.

Nouvelles Diverses.

On parle beaucoup en ce moment, dit l'*Union de la Sarthe*, d'un nouveau fourrage qui est appelé à rendre de grands services, s'il tient les promesses de son propagateur, M. Lavallée, fils de l'ancien directeur de l'École centrale des arts et manufactures de Paris.

Il s'agit du brôme de Schrader (*bromus Schraderi*), très-peu connu en Europe. Depuis que M. Lavallée l'a expérimenté en grand, il a acquis la certitude que le brôme est d'une végétation vigoureuse, pouvant donner annuellement quatre et cinq coupes en vert d'un fourrage excellent pour les vaches laitières, surtout, et d'un poids total de 30 à 40 mille kil. à l'hectare. En foin, on peut en retirer de 12 à 13 mille kil. En grains, 150 hectolitres.

Nous renvoyons au *Journal d'agriculture pratique*, cahier du 20 février 1864, les personnes que cette culture peut intéresser. Elles y trouveront le mémoire complet, telle que M. Lavallée l'a lu à la Société impériale et centrale d'agriculture de Paris, au commencement de ce mois.

— La *France centrale* annonce qu'à la suite de quelques désordres qui ont éclaté au lycée de Châteauroux, l'autorité compétente a prononcé le licenciement momentané des deux quartiers supérieurs de cet établissement.

— On annonce pour le 16 mars d'importantes promotions dans l'armée et de nombreuses nominations dans la Légion d'Honneur. Le prince impérial entrera dans sa neuvième année.

— Une nouvelle source de pétrole a été découverte dans la province de Valachie. Ce pé-

— Moi, avoir l'air de fuir devant un misérable!

— Par quel malheur vous ai-je appris la vérité!... Me voilà repris de toutes mes terreurs! Partons, je vous en supplie...

— Le voudrais-je, ce serait impossible! reprit l'amiral en riant, car maître Stahl a vidé ma bourse et je n'ai pas reçu les fonds que j'attends de Copenhague.

— Ah! mon Dieu! pensait le pauvre Kold, pourquoi Mlle Menna n'est-elle point avec nous!

Les acolytes de Stahl firent grand bruit par la ville. On ne manqua pas de dire que l'amiral danois, se comportant en grossier matelot, avait abusé de sa force physique, et qu'en refusant au colonel suédois la seule réparation possible il ne se comportait pas en galant homme. Les personnages considérables qui, comme le général Belau, admettaient Stahl dans leur intimité, ne voulaient pas qu'il fût dit qu'ils avaient reçu un escroc. On fit au colonel une merveilleuse réputation d'honneur. Enfin, l'opinion se prononça si hautement, que Tordenskjold, dépourvu de preuves suffisantes, se laissa ébranler.

— Je vous jure que c'est un coquin, un voleur, un officier cassé comme indigne, disait Hartz Kold, que Lehn secondait à cette heure de tout son pouvoir.

Ils s'ingéniaient à raffermir leur maître et ami dans ses intentions premières.

Mais Stahl, une fois rétabli de ses contusions, écrivit une circulaire, dans laquelle il disait que, ne pouvant s'exposer de nouveau à la brutalité de l'amiral danois Pèder Wessel, dit Tordenskjold, il faisait savoir à tous et à chacun que la présente communication devait être regardée comme l'équivalent d'une paire de soufflets donnés par lui Stahl au susdit amiral danois.

Un de ces détestables officieux comme on en trouve partout, le colonel Munnichausen, qui avait longtemps hébergé Stahl, s'intitulait son ami et craignait que le ridicule de sa situation ne rejallât sur lui tôt ou tard, se fit le porteur du factum. En même temps, il dit que le colonel était indignement calomnié, il soumit à Tordenskjold des états de service en règle signés de la propre main de Charles XII, d'honorables certificats des magistrats de Hambourg, et même une consultation de naturalistes attestant que l'hydre de l'Ukraine, monstre exceptionnel comme tous les monstres, n'était aucunement une fraude. Tordenskjold accepta, de guerre lasse, les services du colonel, qui s'offrait pour lui servir de témoin.

— Au nom de votre mère et de votre sœur, au

nom du ciel, mon noble maître, refusez, refusez toujours!...

— J'ai accepté!

Kold fondit en larmes. Lehn joignit ses supplications aux siennes. Vains efforts! L'impie préjugé du duel l'emporta sur le simple bon sens et sur les sentiments religieux de Pèder Wessel.

Victime d'une basse intrigue dont la sottise exhibition de l'hydre avait été le prologue, il se laissa entraîner de piège en piège. Stahl, en sa qualité d'officier, eut le choix des armes. Duelliste habile, il choisit l'épée.

Tordenskjold, manquant pour la première fois de fermeté, livra sans défense au plus invétéré de ses ennemis une vie qui appartenait à sa fiancée, à sa famille, à sa patrie, à son roi et à Dieu.

Malgré toutes les représentations et toutes les prières d'Hartz Kold, la rencontre eut lieu, le 12 novembre 1720, sur les frontières du Hanovre et du Palatinat.

Les fers se croisèrent.

Deux minutes après, Stahl prenait la fuite; le héros danois tombait mourant entre les bras de son loyal serviteur.

Une femme en deuil descendit presque au même

instant d'une chaise de poste. C'était l'inconsolable Menna, qui, après avoir fermé les yeux de sa mère, avait reçu à Berghem la lettre alarmante de Kold. Elle accourait, accompagnée par l'infortuné Lehn, qui n'avait pas suivi son ami sur le terrain; elle eut la douloureuse consolation de recevoir le dernier soupir de Pèder.

D'une voix affaiblie il s'accusait de sa faute :

— J'ai péché contre vos saints commandements, mon Dieu! je suis justement puni. J'ai péché par orgueil et par orgueil... Celui que le Tout-Puissant conservait à miracle au milieu de tous les dangers de la mer et de la guerre perd la vie dans une rencontre honteuse!...

Menna, Lehn et le pauvre Hartz Kold pleuraient amèrement.

— Je meurs, dit encore Tordenskjold, quand ma famille, ma patrie et mon roi pouvaient attendre de moi de longs et utiles services. Je meurs, par la blessure, au moment où j'allais me créer une famille nouvelle par une alliance honorable et pieuse... je ne donnerai point à mon pays un fils qui porte mon nom et marche sur mes traces. Lehn, mon enfant, Kold, mon ami, et toi, Menna, ma sœur bien-aimée, rendez hautement témoignage de ma

trôle a été trouvé, par l'analyse, d'une qualité égale, sinon supérieure, à celle du pétrole de Pensylvanie.

Lettre importante à tous.

La Chapelle, Paris, 1 décembre 1862.

Monsieur, — Pendant huit mois, j'avais des vomissements journaliers et des coliques horribles, mauvaises digestions, insomnies; j'ai dépensé neuf cents francs en médecines, et, loin d'y trouver des soulagements, je dépéris-sais à vue d'œil, ayant perdu 40 livres de chair; sans espoir de guérison, je commençai il y a huit jours à prendre la *Revalésière* Du Barry. Dès les premiers repas de cette délicate farine de santé, les vomissements et coliques cessèrent, le sommeil revint et ma digestion se fait maintenant à ma plus grande satisfaction.

— FRANÇOIS SILVAIN, 4, rue Jean-Robert. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16.; 6 kil., 32 fr.; 12. kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôts à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean, 23; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (437)

Chronique Locale.

On sait que Girault, à la suite du rejet de son pourvoi en cassation, avait signé un recours en grâce à l'Empereur. Son avocat, M. Cubain, s'est chargé d'appuyer par des démarches personnelles cette dernière espérance du condamné. Elles ont été couronnées de succès. L'Empereur a daigné commuer la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité. Cette nouvelle a été transmise officiellement à Girault par M. le procureur général, qui s'est empressé de venir la lui communiquer.

On dit que Girault, profondément ému, pleurerait à chaudes larmes et témoignait de son repentir sincère.

On lit dans l'*Intérêt public* de Cholet :

« Le 28 février, vers neuf heures du soir, le sieur François Clémot, marchand grainetier à Cossé (Maine-et-Loire), revenait d'Yzernay dans sa voiture et traversait la partie de forêt comprise entre cette dernière localité et Chanteloup. Arrivé à une espèce de carrefour appelé le Chêne-des-Marchais, il fut accosté par deux individus qui s'élançèrent au devant du cheval et l'arrêtèrent. — Donne-nous ton argent, lui demanda l'un des malfaiteurs. — Je n'en ai pas, répondit Clémot, je ne suis qu'un pauvre ouvrier. — Il nous en faut, ou malheur à toi !

La frayeur s'empara du grainetier, en entendant ces paroles; il était seul, éloigné de

repentir... Par la grâce de Dieu et la bonté du roi, j'étais devenu l'amiral qu'on surnommait le Bouclier de la Foudre, je suis à l'heure de la mort un duelliste odieux... un coupable...

— Assez, Péder ! assez, mon frère ! murmurait Menna.

— Puisse ma douleur fléchir le courroux de notre Père céleste !... Je ne regrette point la vie, je déteste ma mort !... Ah ! pourquoi tout mon sang ne fut-il point versé pour mon pays !... Que n'ai-je péri à Marstrand ou à Nyelsbourg ! Que n'ai-je péri frappé par le dernier des coups de canon de notre guerre !... L'angélique Menna disait :

— Prions Dieu, dont la miséricorde est infinie... Il aura pitié de nos larmes... Il se laissera désarmer par ton humble repentir !... Hélas ! la voix du jeune héros s'éteignait.

Son agonie ne se prolongea que peu d'instant :

— Ma sœur !... ma mère !... mes amis !... pardonnez-moi !... murmura-t-il enfin. Seigneur Jésus, ayez pitié de mon âme !

Ainsi périt à la fleur de l'âge le plus illustre des marins danois. Un misérable l'assassina en se faisant un levier du plus barbare de nos préjugés, avec la complicité d'un nombre infini de gens honnêtes,

toute habitation, la nuit était obscure, la résistance ou la fuite était impossible; il sortit de sa poche une pièce d'or de 20 fr. et une pièce d'argent de 5 fr., et les remit aux voleurs qui le laissèrent s'éloigner.

» L'épaisseur des ténèbres n'a pas permis à Clémot de distinguer les traits de ces deux audacieux personnages, sur lesquels il n'a pu fournir que des renseignements tout-à-fait incomplets. »

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE, A NAPOLÉON-VENDÉE.

MM. les agriculteurs et éleveurs sont prévenus que le Concours régional agricole auquel le département de Maine-et-Loire est appelé à prendre part, se tiendra cette année à Napoléon-Vendée, du samedi 30 avril au dimanche 8 mai prochains.

Des modèles de déclarations et des exemplaires du programme seront délivrés, sans frais, à la Préfecture et dans les Sous-Préfectures, aux personnes qui en feront la demande.

Les déclarations écrites doivent être adressées à M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, le 1^{er} avril 1864, au plus tard.

Le tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul a eu lieu jeudi dernier à l'Hôtel-de-Ville.

De très-beaux lots avaient été donnés par des personnes qui s'intéressent à l'œuvre. Les deux principaux étaient d'argenterie, ils ont été gagnés par les n^{os} 717 et 1522.

Voici la liste des numéros gagnants :

13 — 14 — 35 — 71 — 100 — 193 — 230 — 231 — 238 — 266 — 284 — 321 — 324 — 335 — 350 — 371 — 381 — 386 — 411 — 426 — 451 — 463 — 466 — 479 — 483 — 500 — 509 — 527 — 546 — 554 — 561 — 582 — 589 — 600 — 609 — 620 — 635 — 653 — 700 — 717 — 723 — 727 — 728 — 740 — 761 — 769 — 827 — 872 — 899 — 970 — 979 — 1,015 — 1,123 — 1,148 — 1,179 — 1,211 — 1,215 — 1,225 — 1,232 — 1,262 — 1,279 — 1,292 — 1,304 — 1,307 — 1,349 — 1,356 — 1,358 — 1,372 — 1,402 — 1,424 — 1,447 — 1,501 — 1,517 — 1,522 — 1,523 — 1,529 — 1,572 — 1,585 — 1,676 — 1,700 — 1,710 — 1,727 — 1,749.

Les lots pourront être réclamés pendant 15 jours au siège de la société, rue du Puits-Tribouillet; passé ce délai ils seront acquis à l'œuvre.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Un épouvantable sinistre vient de frapper la commune des Moutiers. Dans la nuit de lundi à mardi, la violence de la tempête a été telle que la mer a rompu les jetées et les dunes qui garantissaient encore ce malheureux pays, sur une longueur de plus de quatre cents mètres.

Toutes les terres labourables et marais salants sont convertis en un véritable lac.

pleins d'admiration pour les vertus guerrières et chrétiennes de Tordenskjold.

Enfant, il place sa confiance en Dieu, et l'aisance succède aussitôt pour lui à la dernière détresse. Homme plein de foi, observateur religieux de tous les commandements sacrés, il chemine sans peur à travers les périls de la plus aventureuse des carrières, il surmonte tous les obstacles; la haine et l'envie ne l'empêchent point d'avancer avec une rapidité sans égale, il jouit de la faveur du prince et de l'amour de la nation.

Plus il est modeste, plus sa renommée grandit.

La Suède, qui a tant souffert du succès de ses armes, l'admire, et finit à Gothenbourg par lui décerner une ovation. La Norvège retentit de sa gloire, qui rejaillit sur tous les siens. Il est honoré dans sa propre famille comme le modèle des frères et des fils. Enfin, en Angleterre l'attend une récompense suprême qui mettra le comble à son bonheur.

Mais un jour, un seul jour, il manque de fermeté. Il cède à la pression de l'esprit d'orgueil et de vengeance, il consent à se battre en duel. La protection céleste, qui l'a si manifestement conduit jusque-là, se retire de lui, car elle ne saurait le suivre sur le terrain de l'homicide, — et le dernier des hommes, un

La continuation du mauvais temps fait craindre qu'en l'absence de tout obstacle, de pareils malheurs ne se renouvellent.

Nous recevons sur le même sinistre, d'autres ports du littoral, des détails qui ne sont pas moins désolants.

On nous écrit du Croisic, le 10 :

« Une violente tempête s'est déchaînée sur notre ville dans la nuit du 8, vers les deux heures du matin, vent du sud au sud-ouest, au moment de la pleine mer, qui a monté d'une manière prodigieuse. Les vieillards ne se rappellent pas l'avoir jamais vue si grande. Les dégâts qu'elle a causés dans notre ville sont considérables. Sur le quai, les maisons et les caves ont été envahies par la mer; il y avait au moins un mètre d'eau dans chaque maison de la Grande-Rue.

» Le lougré *Regina-Cæli*, solidement amarré dans le port, a eu ses amarres rompues, et il allait sans doute se briser sur les rochers de la passe sans l'assistance des habitants et des employés de la douane; ce navire n'en a pas moins éprouvé de fortes avaries; son étrave, entr'autres, est cassée.

» Les marais salants ont été encore bien plus maltraités; les digues se sont rompues dans bien des endroits, et dans d'autres la mer a passé par dessus des mulons entiers de sel, qu'elle a enlevés; presque toutes les salines sont remplies d'eau.

» La perte des malheureux paludiers est incalculable. »

De la Trinité en Carnac on nous mande, le 9 :

« La grande marée d'hier matin, favorisée par une tempête du sud au sud-ouest, a occasionné une véritable inondation et de bien regrettables désastres sur notre côte maritime. A la Trinité et sur la rivière, plusieurs maisons ont été envahies par 3 et 4 pieds d'eau; il en a été de même au petit port de Carnac. La grande propriété dite de Keranliech (ancien lais de mer) est devenue un étang; la mer, ayant dominé les digues de sables, a fait brèche en plusieurs endroits et couvert toute la plaine. Des prairies près de la Trinité, aussi séparées de la mer par des digues, ont été entièrement submergées, les digues s'étant effaïssées. Les récoltes seront entièrement perdues sur la grande partie de ces plaines, où l'eau séjourne encore et rentre à chaque marée. Plusieurs champs sur les côtes ont été dégradés, et les récoltes sont abimées.

» Une partie du quai de la Trinité s'est écroulée, d'autres ont été dégradées. Une trentaine d'embarcations de pêche sont à la côte, et sur ce nombre il y en a plusieurs démolies.

» La chaloupe la *Syrène*, de Concarneau, jaugeant 9 tonneaux, patron Guillou, sortie de Belle-Ile le 7, a eu ses voiles emportées, et, cherchant un refuge dans notre port, a été

escroc, un spadassin, abat comme un vil gibier le héros dont la gloire était celle de tout un peuple.

En Norvège et en Danemark, la nouvelle de sa mort fut un deuil public.

Le roi Frédéric le pleura.

Une immense multitude de gens de mer, de soldats, d'ouvriers, de cultivateurs, accourut au-devant de ses restes, qui sont inhumés dans l'église de la Marine, à Copenhague.

Abaissons un voile sur la douleur de son serviteur Kold et sur celle de Lehn, qui l'aimait comme un père.

Ils lui survécurent pourtant; — mais sa sœur Menna ne put lui survivre.

Le même convoi funèbre, à côté de son cercueil décoré des insignes honorifiques de vice-amiral, ramena, paré d'une couronne virginale, celui de sa sœur bien-aimée, morte à genoux en priant pour le salut de son âme.

G. DE LA LANDELLE.

jetée, à 3 heures du matin, sur les roches au nord du village de Kernevestre, côte de Locmariaquer, où elle s'est brisée; l'équipage, composé de deux hommes, s'est sauvé.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, avec leurs livrets militaires, pour une communication qui les intéresse :

Fortier (Pierre), fusilier au 38^e régiment de ligne;

Samson (André-Lambert), fusilier au 41^e régiment d'infanterie de ligne;

Gouanvic (Victor), fusilier au 41^e régiment de ligne;

Sixterne (Jacques), fusilier au 57^e régiment d'infanterie;

Huet (Auguste), fusilier au 57^e régiment d'infanterie;

Bontemps (Jean), voltigeur au 41^e régiment d'infanterie de ligne.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

AVIS.

Le Préfet de Maine-et-Loire a l'honneur de prévenir MM. les entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à l'hôtel de la Préfecture, à Poitiers, le mercredi 23 mars courant, à l'adjudication de divers travaux de construction à exécuter à la Colonie agricole de St-Hilaire, département de la Vienne.

Ces travaux sont évalués à la somme de 165,300 fr.

L'affiche contenant l'indication des ouvrages se trouve à la préfecture de Maine-et-Loire (3^e division). Elle sera communiquée, sans déplacement, aux personnes qui désireront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de une heure à trois heures de l'après-midi. Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur* :

La nouvelle du rappel du général Bazaine, que reproduit la *France*, est sans aucun fondement.

(Officiel.) On mande de Middelfart :

L'ennemi, formé en fortes colonnes d'infanterie, a fait un mouvement rétrograde entre Eritso et Bordufs. Snoghoe a été évacué ce matin.

La garde a quitté Copenhague, où le service sera fait désormais par la garde nationale.

Munich, 10 mars. — Le roi de Bavière, Maximilien II, est mort ce matin. Il était âgé de 52 ans.

Un héraut d'armes a annoncé aux habitants de Munich qu'un nouveau roi venait de prendre possession du trône de Bavière. C'est le prince Louis-Othon-Frédéric, né le 25 août 1845, fils aîné de Maximilien II.

La proclamation du roi Louis porte que le dernier acte gouvernemental du roi Maximilien a été la signature d'instructions envoyées à la Diète pour voter dans la question de succession des duchés de Schleswig-Holstein.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 février 1864.

NAISSANCES. — 1^{er}, Marie-Aurélien De-lorme, place Maupassant; — Eugène-Auguste Tessier, chemin Charnier; — Marie-Eugénie Oriot, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 4, Louise-Marguerite-Eléonore Hermé, rue Saint-Nicolas; — 5, Joseph-Louis Fretay, rue Saint-Nicolas; — 6, Marguerite-Emilie-Anna Roffay, rue de Bordeaux; — 8, Henri Schaefer, Grand'Rue; — Louis-René Gardé, rue de la Gueule-du-Loup; — 10, Victorine Fort, rue de la Visitation; — Augustine-Victorine Renouvel, rue de Fenet; — 12, Céline-Julie Cartreau, rue Daillier; — Maurice Revêche, place Saint-Nicolas; — Augustin-Louis-François Joly, rue Royale; — 15, Louis Cary, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

MARIAGES. — 2, Eugène Deschamps, plâtrier, et Marthe-Françoise Esnault, couturière, tous deux de Saumur; — Eléonore Robert, maréchal-ferrant, et Marie Maurais, couturière, tous deux de Saumur; — 3, Léon-Thibault Chambault, boulanger, de Doué-la-Fontaine, et Elisabeth Lasbats, chapeletière, de Saumur; — Baptiste-Joseph Breraud, tailleur de pierres, et Louise Gannereau, couturière, tous deux de Saumur; — Pierre Bon-tems, surveillant palefrenier, de Saumur, et

Joséphine-Adrienne-Marie Gougeon, domestique, de Saint-Clément-des-Levés; — 6, Joseph Pellier, journalier, et Victorine-Augustine Chaillot, chapeletière, tous deux de Saumur; — Jean-Alfred Cordé, menuisier, et Marguerite Porte, sans profession, tous deux de Saumur.

DECES. — 1^{er}, Marie-Louise Pradelle, 2 mois, rue de la Visitation; — René Sigogne, journalier, 60 ans, à l'Hôpital; — Denis Bel-loin, jardinier, 67 ans, à l'Hôpital; — 5, Ca-

therine Jacob, sans profession, 70 ans, épouse de François Cassin, tisserand, rue de l'Ille-Neuve; — Pierre-François Dézé, cordonnier, 76 ans, à l'Hôpital; — 8, Louis Fournier, maçon à Chinon, 79 ans, décédé à Saumur; — 9, Pierre Cellier, journalier, 53 ans, à l'Hôpital; — 10, Perrine Marais, sans profession, 33 ans, épouse de François-Victor Brunet; — 13, René Chevrier, portefaix, 39 ans; — Jacques Hurtault, rentier, Grand'Rue, 81 ans; — 15, Amiot, mort-né, rue Saint-Jean; — Jean

Jéard, sans profession, 87 ans; — Berthe Terrien, 15 jours; carrefour Dacier; — Marie Louise Bourreau, lingère, 22 ans, épouse de Guillaume-Pierre Renouvel, rue de Fenet; — Mandin, mort-né, rue de Fenet; — Perrine Georges, 56 ans, célibataire; — Jean Guérin, journalier, 74 ans, à l'Hôpital.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etudes de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, et de M^e DUFOUR, notaire à Gennes.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Aux enchères publiques, en l'étude et par le ministère de M^e DUFOUR, notaire à Gennes, le dimanche dix avril 1864, à midi,

DE DIVERS BIENS IMMEUBLES, Situés à Saint-Jean, commune de Chenehutte-les-Tuffeaux.

Ces immeubles dépendent de la communauté qui a existé entre les époux Bichet-Breton, père.

DESIGNATION DES IMMEUBLES.

Un logement, situé à Saint-Jean, commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, comprenant deux petites maisons séparées par un jardin, cour commune devant, taillis ou châtaigneraie dans le coteau, terrain affilé d'arbres à fruits; le tout formant un ensemble, traversé par la route départementale de Saumur à la Varenne, et contenant quatorze ares, joignant à l'est et au nord Bichet-Vrain, au sud M. Girard, et à l'ouest Maxant Gaudicheau et René Foucher.

Le tout sera vendu en un seul lot, et sur la mise à prix de douze cents francs.

S'adresser, pour avoir des renseignements, à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, ou à M^e DUFOUR, notaire à Gennes. (128)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BESNARD.

Lés créanciers de la faillite du sieur Besnard, boulanger, à Saumur, sont invités à se trouver en personne, ou par fondés de pouvoirs, en la chambre du Conseil du Tribunal de commerce de Saumur, le mardi 15 mars courant, à 9 heures du matin, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (129)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CAVELLIER.

Les créanciers de la faillite du sieur PIERRE CAVELLIER, corroyeur demeurant à Saumur, sont invités à se présenter, dans le délai de 20 jours, à partir de ce jour, à M. Kerneis, comptable demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le vendredi 8 avril prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (150)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le mercredi 16 mars 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la vente publique, aux enchères, de tout le mobilier de M. Allavène, chef d'escadrons, en sa maison à Saumur, rue de la Marmaliet.

Il sera vendu :

Un très-bel ameublement de salon, fauteuils-pouff, chauffeuses, chaises longues, guéridons, pendules, bronze, glaces, devant de feu, tapis, belles garnitures de croisées et portières, étagères, consoles, meubles et objets de fantaisie, un très-bon piano droit, gravures, cave à liqueur, table, chaises et étagère de salle à manger, encognure, service et réchauds de table, cristaux, armoire à glace, fauteuils-Voltaire, tables de toilette, tables de nuit, lits, matelats, couvertures, rideaux, commodes, belle batterie de cuisine en cuivre et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

TROIS MAISONS

A VENDRE Rue de Bordeaux. S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, **UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de Bordeaux, occupée par M^{me} Eudes, et UN TERRAIN, à côté, propre à bâtir. On pourrait s'entendre avec le locataire pour l'entrée en jouissance de la maison.

S'adresser à M. MOGNIET, charpentier, rue du Petit-Versailles. (132)

Etudes de M^e LAUMONIER et LEROUX, notaires à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, **UNE MAISON**

Située à Saumur, Formant l'angle de la rue du Temple et de la rue Traversière.

Cette maison dépend de la succession de M^{me} veuve Du Baut et comprend : cuisine, salon, salle à manger, chambres à coucher, greniers et mansardes; cour, sellerie, écurie et autres dépendances.

Entrée en jouissance immédiate. On vendrait en même temps, au besoin, la maison joignant celle ci-dessus, occupée par M. Duchastel. S'adresser, pour tous renseignements et traiter, auxdits M^e LAUMONIER et LEROUX, notaires. (97)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o UNE MAISON ET JARDIN clos de murs, avec pièce d'eau, contenant 1 hectare 61 ares et occupés par Paré, jardinier.

2^o UNE MAISON, dite Sainte-Catherine-du-Chapeau, et jardin de 32 ares 43 centiares, occupés par Biémont.

Le tout situé au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, pour tous renseignements et traiter. (92)

M. BEAUREPAIRE, avoué, demande un CLERC.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A ARRETER, **UNE MAISON**

Située à Saumur, quartier des Ponts, petite rue d'Offard, Appartenant à M. Jarry, de Saint-Cyr.

S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, pharmacien à Saumur, ou audit M^e LEROUX. (117)

A VENDRE

MAISONS, JARDINS, PIÈCE D'EAU ET QUETIER,

Situés au Chapeau, commune de Saint-Lambert,

Joignant la route de Tours des deux côtés.

S'adresser à M. PERREAU-BOUGE, quai de Limoges, n^o 145. (115)

A CÉDER

UN BON FONDS D'ÉPICERIE, DROGUERIE ET MERCERIE,

Exploité depuis 90 ans, de père en fils, à Bourgueil, où il existe un des plus forts marchés du département. S'adresser à M. HUARD, propriétaire de ce fonds, à Bourgueil (Indre-et-Loire). (102)

APPARTEMENT A LOUER

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^{me} veuve LECHAT.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE

PORTION DE MAISON

Rue de la Petite-Douve, 21, Occupée par M. Ouvrard, entrepreneur. S'adresser à M. PILLET, rue de la Grise. (133)

A LOUER

Pour la Saint Jean 1864,

PORTION DE MAISON

AVEC REMISE ET ÉCURIE Place de l'Arche-Dorée. S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LEROUX, notaire. (78)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Ou pour la Saint-Jean,

APPARTEMENT

Rue Pavée. S'adresser à M^{me} DE LA MARTINIÈRE, rue des Payens, n^o 1^{er}. (119)

MAISON A LOUER,

Située rue de la Petite-Douve, 11. Anciennement habitée par M. Duchemin, substitut. S'adresser à M^e LABICHE, avoué.

Une MAISON DE COMMERCE, de Cognac, DEMANDE UN REPRÉSENTANT à la commission, sur la place de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

BOURSE DE PARIS.

| RENTES ET ACTIONS au comptant. | BOURSE DU 10 MARS. | | | BOURSE DU 11 MARS. | | |
|--|--------------------|---------|---------|--------------------|---------|---------|
| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
| 3 pour cent 1862. | 66 30 | » | » | 66 40 | » | » |
| 4 1/2 pour cent 1852. | 93 | » | » | 93 05 | » | » |
| Obligations du Trésor. | 438 75 | » | » | 438 75 | » | » |
| Banque de France. | 3300 | » | 18 75 | 3310 | 10 | » |
| Crédit Foncier (estamp.). | 1245 | 10 | » | 1250 | 5 | » |
| Crédit Foncier, nouveau. | 1210 | 5 | » | 1205 | » | 5 |
| Crédit Agricole. | 650 | » | » | 650 | » | » |
| Crédit industriel. | 727 50 | » | 7 50 | 725 | » | 2 50 |
| Crédit Mobilier. | 1045 | 5 | » | 1045 | » | » |
| Comptoir d'esc. de Paris. | 837 50 | 7 50 | » | 837 50 | » | » |
| Orléans (estampillé). | 1000 | » | 5 | 1002 50 | 2 50 | » |
| Orléans, nouveau. | 838 75 | 3 75 | » | 835 | » | 3 75 |
| Nord (actions anciennes). | 951 25 | » | » | 955 | » | » |
| Est. | 475 | » | » | 476 25 | 1 25 | » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 928 75 | 1 25 | » | 925 | » | 3 75 |
| Lyon nouveau. | 878 75 | 3 75 | » | 875 | » | 3 75 |
| Midi. | 653 75 | 3 75 | » | 652 50 | » | 1 25 |
| Ouest. | 515 | » | 1 25 | 517 50 | 2 50 | » |
| C ^e Parisienne du Gaz. | 1725 | » | » | 1725 | » | » |
| Canal de Suez. | 475 | 1 25 | » | 477 50 | 2 50 | » |
| Transatlantiques. | 515 | » | 3 75 | » | » | » |
| Emprunt italien 5 0/0. | 67 80 | » | 50 | 67 70 | » | 10 |
| Autrichiens. | 401 25 | » | 1 25 | 402 50 | 1 25 | » |
| Sud-Autrich.-Lombards. | 520 | 1 25 | » | 517 50 | » | 2 50 |
| Victor-Emmanuel. | 373 75 | 1 25 | » | 375 | 1 25 | » |
| Russes. | » | » | » | » | » | » |
| Romains. | 350 50 | 2 50 | » | 350 | » | » |
| Crédit Mobilier Espagnol. | 606 25 | » | 1 25 | 607 50 | 1 25 | » |
| Saragosse. | 577 50 | » | » | 581 | » | 7 50 |
| Séville-Xérès-Séville. | 456 25 | » | 1 25 | 457 50 | 1 25 | » |
| Portugais. | 370 | » | » | 366 25 | » | 3 75 |
| OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr. | | | | | | |
| Nord. | 302 50 | » | » | 303 75 | » | » |
| Orléans. | 295 | » | » | 295 | » | » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 293 75 | » | » | 292 50 | » | » |
| Ouest. | 292 50 | » | » | 292 50 | » | » |
| Midi. | 291 25 | » | » | 291 25 | » | » |
| Est. | 291 25 | » | » | 290 | » | » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci contre. En mairie de Saumur, le

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

PHILOSOPHIQUE ET PRATIQUE,

CONTENANT LA SOLUTION DE TOUTES LES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES;

OUVRAGE UNIQUE EN SON GENRE,

ET LE PLUS COMPLET QUI EXISTE;

Enrichi de cent mille exemples, formant le plus curieux recueil de pensées et d'anecdotes; PAR LÉGER NOEL.

Cette Grammaire, composée dans un genre tout à fait nouveau afin d'en rendre l'étude agréable et facile, se distingue surtout par la précision, la clarté, la méthode. Elle offre la solution de toutes les difficultés restées jusqu'à ce jour à l'état de problème; et cette solution est toujours appuyée d'un nombre infini d'exemples choisis et intéressants, et de remarques critiques. Fruit de plus de quinze années d'études et de recherches, elle s'est placée, dès son apparition, au premier rang, et peut être regardée comme la seule véritablement complète.

Un fort vol. in-8^o de 1,000 pages; Prix: 10 fr. pour Paris; 11 fr. pour la France. (Franco).

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, et à Saumur, au bureau de l'*ECHO SAUMUROIS*.